



COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°95 Jeudi 19 avril 2007

Mot du Maire

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2007 comme les années précédentes. Le budget de fonctionnement est en augmentation de plus de 26% par rapport à 2006 sans avoir recours à l'emprunt. Notre commune connaît une augmentation très importante des constructions neuves et il faut être vigilant pour que cette évolution ne nous entraîne pas vers la démesure. C'est le but de la carte communale qui devrait être signée par Monsieur le Préfet dès cet été. Nous vivons dans un paisible village rural et nous devons tout faire pour garder ainsi notre quiétude et notre douceur de vivre.

Budget primitif 2007 en Euros

Section Fonctionnement

DEPENSES		383 675	RECETTES		383 675
Charges à caractère général		59 500	Produits Service		14 925
Charges de personnel		164 000	Impôts et Taxes		159 715
Autres charges		51 071	Dotation		86 453
Charges financières		31 887	Produit gestion Courante		39 144
Charges exceptionnelles			Excédent 2006		39 563
Opération d'ordre		4 158	Remb. salaire		43 875
Virement en investissement		73 059			

Section Investissement

DEPENSES		256 913	RECETTES		256 913
Dép. opérations individualisées		113 181	Subvention d'investissement		65 070
Remb. part Capital emprunt		33 820	Recettes financières		15 383
Dép. engagées en 2006		109 912	Recette 2006 en attente de vers.		98 565
			Op. compte de tiers		678
			Opération d'ordre		4 158
			Vir. de la sect. Fonctionnent		73 059

Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Subventions et participations

Les participations sont les suivantes : SIVOM de Montignac 692 €-Ecole de Villefagnan 200 Euros- SIVOS ATAV 28 600 €-Syndicat électricité 385 €-SDITEC 600 €-Syndicat Fourrière 199 €.

Pour les subventions aux associations locales, comme l'année passée, je demande dès à présent aux président(e)s des associations de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le **30 Juin 2007**.

Subventions aux associations hors commune : ADMR (76 €) – Association SOURIRE (76 €) – Cercle des jeunes de Montignac (76 €) – Banque alimentaire (76 €) – Donneurs de sang (76 €) – Association des Maires de Charente (209 €) – Société des courses de Montignac (76€) – APISAB (76 €)

Détail de l'investissement

Les projets importants de l'année 2007 sont :

- ❑ Groupe scolaire : réfection du préau, lave vaisselle, divers mobiliers et remplacement d'un ordinateur,
- ❑ Reprise du revêtement sur plusieurs routes communales, du parking de Vadalle et divers travaux d'entretien,
- ❑ Déploiement d'un réseau Wifi à Ravaud pour Internet haut débit,
- ❑ Finalisation de la carte communale,
- ❑ Plantation de 1425 mètres de haies le long des chemins communaux,
- ❑ Installation de lampes supplémentaires d'éclairage public.

Organisation des services de l'Équipement

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les services de l'Équipement ont été modifiés. La gestion des routes nationales a été transférée au Département.

Pour notre territoire, les routes départementales sont gérées par la subdivision d'Aigre et les dossiers d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...) sont gérés par l'Unité Territoriale Nord Est de Confolens et localement par son antenne de Ruffec.

Ramassage des ordures ménagères les jours fériés

Jours de ramassage prévus	Modification
Jeudi 17 mai	Avancé au samedi 19 mai
Jeudi 1 ^{er} novembre	Reporté au samedi 3 novembre

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé le **mardi 24 avril 2007** et le **vendredi 04 mai 2007**

Recensement militaire

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **Avril – Mai – Juin 1991** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture **avant le 15 Juin 2007** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement

Distribution du courrier

Afin de faciliter la distribution du courrier je vous remercie d'indiquer lisiblement votre nom sur votre boîte aux lettres.